

Expert Patrimoine Culturel Immatériel // Formation et rédaction d'un guide

Date de mise en ligne

27/06/2024 - 12:00

Type de marché

Services

Type de procédure

Appel d'offre ouvert

Date limite de réception des offres

12/07/2024 - 18:00

Diffuser les bonnes pratiques du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) dans les Parcs (Mettre en place une action de formation et finaliser la rédaction d'un guide)

Afin de diffuser les bonnes pratiques du patrimoine culturel immatériel (PCI) dans les Parcs naturels, la Fédération des Parc naturels régionaux de France, en partenariat avec le ministère de la Culture, recherche un.e expert.e en mesure de répondre **simultanément** à deux commandes :

- Mettre en place une formation « PCI et Transitions » afin de répondre aux besoins des agents des Parcs.

- Finaliser et diffuser le guide des bonnes pratiques du PCI dans les Parcs. Ce guide est à destination des agents des Parcs et des techniciens.

Retrouvez le cahier des charges et toutes les informations nécessaires en P.J.

La date limite de réception des documents est fixée au 12 juillet 2024 à 18h00

A adresser par courriel à Arnaud BERAT - Vie Culturelle, Sociale et Éducation

Courriel : aberat@parcs-naturels-regionaux.fr

Téléphone : 06 21 19 66 62 »

Contact

Arnaud BERAT - Vie Culturelle, Sociale et Éducation

Courriel : aberat@parcs-naturels-regionaux.fr

Téléphone : 06 19 21 66 62

Documents

[FPNRF_CDC_PCI et bonnes pratiques.pdf](#)